

Lausanne, le 15 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Arc jurassien veut des raccordements performants au TGV Rhin-Rhône

Réunis dans le cadre d'arcjurassien.ch, les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura affirment leur volonté de pouvoir disposer de connexions performantes à la future liaison ferroviaire à grande vitesse Rhin-Rhône qui devrait être opérationnelle à la fin 2011. Cette ligne, qui ouvre de nouvelles perspectives de raccordement au réseau européen à grande vitesse, est un moyen de renforcer l'attractivité de l'Arc jurassien.

Réunis hier à Lausanne, les Conseillers d'Etat et Ministre en charge des transports Claude Nicati (NE), François Marthaler (VD), Laurent Schaffter (JU) ainsi que le représentant de la Conseillère d'Etat Barbara Egger Jenzer (BE), ont répondu à l'invitation de Pascal Broulis, président de l'association intercantonale arcjurassien.ch. Les discussions se sont concentrées sur l'élaboration d'une stratégie de raccordement de l'Arc jurassien au réseau européen des lignes ferroviaires à grande vitesse.

En premier lieu, les cantons souhaitent consolider l'acquis conformément à la loi fédérale du 18 mars 2005 sur le raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen des trains à haute performance (LRLGV). L'offre des liaisons TGV actuelles entre Paris-Lausanne et Paris-Neuchâtel-Berne doit être développée, tant du point de vue des temps de parcours, de leurs fréquences que du matériel roulant. Le point d'accès TGV de l'Arc jurassien par Vallorbe et Les Verrières doit être maintenu en tant que troisième porte d'entrée TGV, au côté de Genève et de Bâle. Dans ce cadre, les quatre cantons soutiennent la réouverture de la ligne Delle-Belfort également prévue par la LRLGV.

Dans la perspective du TGV Rhin-Rhône ensuite, des connexions performantes doivent être offertes aux gares TGV de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard, permettant aux voyageurs de l'Arc jurassien de continuer vers le reste de l'Europe.

Des liaisons transfrontalières entre les capitales cantonales et les grands centres urbains de l'Arc jurassien suisse doivent également être développées avec les agglomérations de la Métropole Rhin-Rhône : Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard, Mulhouse notamment. Enfin, les besoins plus locaux des déplacements transfrontaliers (Pontarlier-Vallorbe, Pontarlier-Neuchâtel, Morteau-La Chaux-de-Fonds, Belfort-Delémont, etc.) doivent également être considérés.

Compte tenu des très proches échéances, les Conseillers d'Etat et Ministres ont décidé de lancer dès ce printemps les études nécessaires à la mise en place de cette stratégie de raccordement à l'horizon 2012.

Ce front uni des quatre cantons répond ainsi aux objectifs d'arcjurassien.ch, structure intercantonale mise en place pour renforcer la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien. Cette position commune renforcera le dialogue avec les partenaires français de Franche-Comté et les discussions qui auront lieu avec les CFF et la SNCF.

La Conférence des transports de Suisse occidentale, dont la présidence est actuellement assurée par le Conseiller d'Etat Claude Nicati (NE), et l'association Oustrail, par son président le Conseiller aux Etats Claude Hêche (JU), ont également été associées aux discussions.

Informations complémentaires: Pascal Broulis, président de arcjurassien.ch, tél. 021 316 20 01

arcjurassien.ch

Rue de la Paix 13 - CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 32 889 76 05 - Fax +41 32 889 76 01 - info@arcjurassien.ch - www.arcjurassien.ch